



# Entre Deux

Supplément d'informations municipales

**Entre Deux - Semaine 11, du 14 au 20 mars 2022**

## EDITO

### ***Maraîchage et verger***

**Pour le maraîchage :** Le changement d'exploitant pour le maraîchage ne remet pas en cause notre projet du « mieux manger en gaspillant moins ». Le prestataire de service qui assure la cuisine à la cantine, assure ses approvisionnements à la fois sur le maraîchage de Moussy et avec son réseau de fournisseurs « bio, circuits courts ». Mme Véronique Massat du « jardin des Vignettes » plante, sème dans les serres, tous les légumes qui seront récoltés d'ici quelques semaines et qui assureront à nouveau la production locale dont la cantine profitera à plein.

Les casiers du centre seront aussi réapprovisionnés dès les prochaines récoltes. Bien évidemment nous ferons l'information nécessaire le moment venu. Vous avez été nombreux à nous dire que ce système était finalement bien pratique.

**Pour le verger :** nous avons poursuivi les plantations : remplacement de ce qui n'avait pas repris (malheureusement cela arrive) et nouvelle année de plantations avec notamment une haie champêtre sur un 3<sup>ème</sup> côté (2 côtés ont déjà été plantés). Ces haies champêtres sont importantes avec les fleurs et les fruits sauvages qu'elles apportent (pour les abeilles et les oiseaux) cela est très bon pour le verger et les cultures en général. En vue de pouvoir faire des jus de pommes nous avons planté également une quinzaine de pommiers cette année.

Le long de la Biberonne à l'intérieur de la parcelle, une généreuse entreprise a proposé de planter une haie de saules et frênes « têtard ». Ce type d'arbres orne encore nos paysages il y a quelques dizaines d'années le long des cours d'eau et dans les parties humides.

**Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf**

## INFORMATIONS

### ***Spécial « Nettoyons la nature »***

Suite à de nombreux récents dépôts sauvages (le constat est vraiment affligeant), nous sommes dans l'obligation d'avancer l'opération « NETTOYONS LA NATURE » initialement programmée en mai 2022, au samedi 19 mars prochain.

« La mission, si vous l'acceptez », consiste à nettoyer le chemin communal situé le long de la ligne TGV à hauteur de la commune de Vémars.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 mars 2022 à 08H00 au CTM rue de l'Érable, voire à 08 H30 directement sur la plate-forme située à droite avant l'entrée de Vémars.

Nous savons pouvoir une nouvelle fois compter sur votre participation et nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence en mairie, soit par tel au 01 60 03 42 38 soit par courriel à [mairie@moussyle neuf.fr](mailto:mairie@moussyle neuf.fr)

Des moyens techniques seront mis en œuvre, mais vos petites mains seront indispensables, pour redonner un visage plus agréable à ce chemin, altéré par des gens irrespectueux de notre environnement.

Il nous faut évacuer ces déchets au plus vite.

Merci à vous.

**Laurent ROUDAUT Maire Adjoint urbanisme et réseaux**

### ***Coupures ENEDIS***

Plusieurs coupures électriques pour travaux ENEDIS sont programmées sur différents sites à la fin du mois. 30 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022 de 8h à 17h pour les rues Lamaze, Cléret, Pré-carré, la Croix, Patras, rue de l'Église, rue des Clos. Des coupures s'effectueront tout au long de la journée. Plus d'information sur <https://www.moussyle neuf.fr>.



## ENQUÊTES PUBLIQUES

### Verethragna

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société VERETHRAGNA visant l'extension de la ZAE de la Barogne est ouverte. Dossier consultable en mairie jusqu'au mercredi 30 mars. Le commissaire enquêteur sera présent : jeudi 24/03 de 16h-19h et merc. 30/03 de 15h-18h. Consultation en ligne et mail :

[www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques.fr)  
[extension-zae-barogne-moussyleneuf@enquetepublique.net](mailto:extension-zae-barogne-moussyleneuf@enquetepublique.net)

### Goodman

L'enquête publique environnementale unique relative au projet d'édification et d'exploitation d'un bâtiment logistique à usage d'entrepôt dans la ZAE de la Barogne est ouverte. Dossier consultable en mairie jusqu'au mercredi 30 mars. Le commissaire enquêteur sera présent : merc. 16/03 de 9h-12h et merc. 30/03 de 14h30-18h. Consultation en ligne et mail :

[www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques.fr)  
[goodmanfrance-moussyleneuf@enquetepublique.net](mailto:goodmanfrance-moussyleneuf@enquetepublique.net)

## ANIMATION-ASSOCIATION

### La brocante de la Sainte Opportune

Exceptionnellement la Brocante de la Sainte Opportune aura lieu le dimanche 1er mai.

Pour vous inscrire si vous êtes un particulier : 1 dossier à remplir stipulant le nombre de mètres désirés, fournir un justificatif de domicile récent, un courriel, un N° de téléphone et une photocopie de votre carte d'identité (recto/verso). Le règlement des mètres linéaires se fera par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes ou en espèces.

Pour les professionnels il vous faudra une photocopie du RC, de la CNI et la liste des articles proposés.

Le prix du mètre linéaire est de 4€ pour les moussignols, de 6€ pour les extérieurs et de 8€ pour les professionnels.

Renseignements et inscriptions : En mairie à l'accueil ou par téléphone 01 60 03 42 38 aux horaires d'ouverture ou par courriel : [brigitte.legarnec@moussyleneuf.fr](mailto:brigitte.legarnec@moussyleneuf.fr).

*Nous vous attendons nombreux !!*

### École de musique



L'école de musique de Moussy Le Neuf organise le VENDREDI 25 MARS 2022 à 20h15 à la salle Gozlin (rue de l'Église) son assemblée générale. A l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, projets de récital, questions diverses et renouvellement du bureau.

## LE PETIT MOT DES ESPACES VERTS

### La chasse aux frelons asiatiques

Nous entrons dans la période où les femelles "fondatrices" sortent de leur hibernation. C'est le bon moment pour poser des pièges, cela permet de faire une meilleure sélection des insectes piégés. Le service espaces verts de Moussy le Neuf a procédé cette semaine à la pose de pièges, un peu partout dans la commune et dans les arbres. Si vous voyez ce piège (cf photo) merci de ne pas y toucher et de ne pas vous en approcher.



Le saviez-vous : Il y a 2 périodes pour mettre en place les pièges, du 01 février au 15 avril et du 15 octobre au 30 novembre.

Vous trouverez en boutique spécialisée les produits attractifs pour les pièges. Bon nombre de tutos sont aussi disponibles sur Internet pour la confection de pièges et de produits.

## SIGIDURS

LA SEMAINE DU

# Jardin DURABLE

DÉCHÈTERIES LOUVRES SARCÈLLES 18 & 19 MARS

DÉCHÈTERIES BOUQUEVAL GONESSE 25 & 26 MARS

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN DÉCHÈTERIE

Bien trier tous les déchets, on n'a tout à y gagner

AVRIL - JUIN : reprise hebdomadaire de la collecte des déchets végétaux. Pensez à consulter votre calendrier de collecte.

Plus d'infos [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

Les déchets végétaux acceptés à la collecte :

- BRANCHES
- HERBE COUPÉE, FEUILLES, FLEURS
- FAGOT (VOLUME MAX. 1,50 M X 50 CM)
- DIAMÈTRE MAX. 5 CM
- FIXÉS AVEC DES LIENS NATURELS

## CAS D'URGENCE



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

Pharmacie de garde : voir à la pharmacie.

Gendarmerie : 01.60.03.00.19

Police intercommunale : 01.34.31.31.21

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Taxi/VSL : 06 07 76 59 45

**Emplacements défibrillateurs :**

-> Entrée de la salle de l'Érable, rue de l'Érable,

-> Complexe du Chêne, portillon écoles/gymnase

-> Salle Jeanne d'Arc, cour arrière-mairie,

-> Résidence Séniors Autonomes / maison commune,

-> Factory, face à Intermarché.